

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version 1.3 Date de révision: 16.03.2016 Numéro de la FDS: 1518210-00004 Date de dernière parution: 24.09.2015
Date de la première version publiée: 13.03.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)
Code du produit : 000000000004107664, 000000000004107664

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Polymère

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Dow Corning Europe S.A.
rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C
B-7180 Seneffe

Boîte postale : 65091

Téléphone : English Tel: +49 611237507
Deutsch Tel: +49 611237500
Français Tel: +32 64511149
Italiano Tel: +32 64511170
Español Tel: +32 64511163

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdseu@dowcorning.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350
Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158
Dow Corning (Seneffe 24h) Tel: +32 64 888240
ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24/24)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Pas une substance ni un mélange dangereux.

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version 1.3 Date de révision: 16.03.2016 Numéro de la FDS: 1518210-00004 Date de dernière parution: 24.09.2015
Date de la première version publiée: 13.03.2015

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Elastomère de silicone

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9 272-489-0 01-2119488518-22	STOT RE 1; H372	>= 20 - < 30
crystalite	14464-46-1 238-455-4	STOT RE 1; H372	>= 10 - < 20
Quartz	14808-60-7 238-878-4	STOT RE 1; H372	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Protection pour les secouristes : Sa manipulation ne nécessite aucune précaution particulière de la part des secouristes.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de silicium
Formaldéhyde
Oxydes de métaux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'abri de l'eau. Protéger de l'humidité. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version 1.3 Date de révision: 16.03.2016 Numéro de la FDS: 1518210-00004 Date de dernière parution: 24.09.2015
Date de la première version publiée: 13.03.2015

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
aires de stockage et les conteneurs

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.
Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones/huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones (www.SEHSC.com) ou contacter le service à la clientèle de Dow Corning Group.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Oxyde de fer	1332-37-2	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
crystalite	14464-46-1	VME (Fraction de poussière alvéolaire)	0,05 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Quartz	14808-60-7	VME (Fraction de poussière alvéolaire)	0,1 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
------------	---------	------------------------------------	------------------------	------

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version 1.3 Date de révision: 16.03.2016 Numéro de la FDS: 1518210-00004 Date de dernière parution: 24.09.2015
Date de la première version publiée: 13.03.2015

Propane-1-ol	71-23-8	tion) VME	200 ppm 500 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,05 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,05 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	18,7 mg/kg p.c./jour
Orthosilicate de tétrapropyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	85 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	12 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	21 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	21 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Station de traitement des eaux usées	100 mg/kg
Orthosilicate de tétrapropyle	Eau douce	10 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	11 mg/kg
	Sédiment marin	1,1 mg/kg
	Sol	3,9 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	96 mg/l

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité

Protection des mains
Remarques : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide visqueux
Couleur	: rouge
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 65 °C
Point d'éclair	: > 100 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1,48
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	27.500 mPa.s
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
-------------------	---	-----------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Une utilisation à des températures élevées peut former des composés hautement dangereux. Peut réagir avec les agents oxydants forts. Un chauffage à des températures supérieures à 180° C (356° F) en présence d'air peut libérer des traces de formaldéhyde. Une ventilation adéquate est nécessaire.
-----------------------	---	---

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

Des produits de décomposition dangereux se formeront au contact de l'eau ou de l'air humide.
Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Contact avec l'eau ou l'air humide : Propane-1-ol

Décomposition thermique : Formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

crystalite:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

similaires

Quartz:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Espèce: Epiderme humain
Méthode: OCDE ligne directrice 431
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Espèce: Humain

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Résultat: positif

Remarques: La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

crystalite:

Remarques: La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

Quartz:

Espèce: Humain

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Résultat: positif

Remarques: Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Organes cibles: Poumons

Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 0,02 mg/l/6h/d ou moins.

crystalite:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Organes cibles: Poumons

Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 0,02 mg/l/6h/d ou moins.

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

Quartz:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Organes cibles: Poumons

Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 0,02 mg/l/6h/d ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Espèce: Rat

LOAEL: 30 mg/m³

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 13 Sem.

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

crystalite:

Espèce: Humain

LOAEL: 0,053 mg/m³

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Remarques: La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

Quartz:

Espèce: Humain

LOAEL: 0,053 mg/m³

Voie d'application: Inhalation

Remarques: OECD SIDS

La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version 1.3 Date de révision: 16.03.2016 Numéro de la FDS: 1518210-00004 Date de dernière parution: 24.09.2015
Date de la première version publiée: 13.03.2015

- Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOELR (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50 : > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- crystalite:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Quartz:

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité aquatique
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles : 25, 84
(R-461-3, France)

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- NZIoC : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- REACH : Pour les achats par Dow Corning d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.
- TSCA : Toutes les substances chimiques présentes dans ce produit sont incluses ou exemptes des listes des substances chimiques de l'inventaire TSCA.
- AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- KECI : Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.
- PICCS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).
- TCSI : Tous les composants sont listés ou dispensés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

XIAMETER(R) RTV-3120 BASE (BASE information is below)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 24.09.2015
1.3	16.03.2016	1518210-00004	Date de la première version publiée: 13.03.2015

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR